

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

ARRÊTÉS.....	435
Arrêté n° 2010-36 du 15 janvier 2010 portant désignation des représentants de l'administration et des organisations syndicales au comité technique paritaire de l'université de La Rochelle.....	435
Arrêté n° 2010-42 du 18 janvier 2010 portant délégation de signature (directeurs de composante).....	437

ARRÊTÉS

Arrêté n° 2010-36 du 15 janvier 2010 portant désignation des représentants de l'administration et des organisations syndicales au comité technique paritaire de l'université de La Rochelle

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État,
- Vu le code de l'éducation, articles L.951-1-1, L.952-24, L.953-7,
- Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 relatif aux comités techniques paritaires,
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de La Rochelle du 9 juillet 2008 relative à la composition du CTP de l'établissement,
- Vu les résultats de la consultation du personnel de l'université organisée le 4 novembre 2008 en vue de déterminer la représentativité des organisations syndicales appelées à être représentées au comité technique paritaire central de chaque établissement,
- Vu les désignations par les organisations syndicales de leurs représentants au comité technique paritaire,

ARRÊTE

Article 1

Siègent au comité technique paritaire de l'université de La Rochelle en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires :

Gérard BLANCHARD, président de l'université

Mathias TRANCHANT, vice-président du conseil d'administration

Patrice JOUBERT, directeur de l'IUT

Jean DESMAZES, chargé de mission pour la certification de l'institut de gestion en IAE et pour la structuration de la recherche en gestion

Julien SAMPEDRO, directeur du SUAPSE

Philippe BÉZAGU, secrétaire général

Anne GOUDOT, secrétaire générale adjointe

Françoise VILLEVAL, secrétaire générale adjointe

Dominique SALLES, directrice des ressources humaines

Olivier CAUDRON, directeur du service commun de documentation – bibliothèque universitaire

Membres suppléants :

Charles ILLOUZ, doyen de la FLASH

André GIUDICELLI doyen de la faculté de droit, sciences politique et de gestion

Anne AUBERT, vice-présidente « réussite et insertion professionnelle »

Pierre MIRAMAND, directeur du pôle sciences et technologie

Joëlle BONNEVIN, chargée de mission « accompagnement social, santé des étudiants »

Philippe LE GOC, responsable du service des affaires générales et juridiques

Stéphane AYMARD, directeur de la direction de la recherche et des écoles doctorales

Caroline DELACROIX, responsable du service de la formation, de la scolarité et de la vie étudiante

Laurence BREILLAT, responsable administrative et financière, IUT

Marie-Grâce TEIXEIRA, responsable administrative et financière, pôle sciences et technologie

Article 2

Siègent au comité technique paritaire de l'université de La Rochelle en qualité de représentants des organisations syndicales :

Membres titulaires :*FO*

Armelle COMBAUD, adjoint technique - pôle sciences et technologie

Noëlle DONDIN, technicien - CRI

Valérie HUET, technicien – pôle sciences et technologie

FSU

Claude BRAUD, professeur agrégé - CIEL

Isabelle GOUBET, maître de conférences - pôle sciences et technologie

Alfred KNAPP, maître de conférences - pôle sciences et technologie

UNSA

Éric GUÉRIN, technicien - IUT

Grâce KRASKA, ingénieur d'étude - @CTICE

Aynur KILIG, adjoint technique - IUT

Laurent HUE, attaché d'administration - FLASH

Membres suppléants :*FO*

Stéphane RECOURA, technicien - pôle sciences et technologie

Samuel LABORDE, adjoint technique - reprographie

Valérie LORAND, magasinier de bibliothèque - BU

FSU

Isabelle LANNELUC, maître de conférences - pôle sciences et technologie

Isabelle MAQUE, maître de conférences – faculté de droit, sciences politique et de gestion

Jean-Marie PIOT, professeur des universités

UNSA

Valérie BURLET, adjoint administratif - IUT

Nathalie DOUADY, technicien - FLASH

Françoise HOULBERT, adjoint technique - IUT

Meriem ZAHZAH, adjoint technique - FLASH

Article 3

L'arrêté n° 2009-859 du 24 novembre 2009 est abrogé.

Le secrétaire général de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 janvier 2010.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2010-42 du 18 janvier 2010 portant
délégation de signature (directeurs de composante)**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, article L712-2, dernier alinéa,

ARRÊTE

Article 1

Délégation de signature est donnée aux directeurs de composantes ci-dessous désignés :

- André Giudicelli, doyen de la faculté de droit, de sciences politique et de gestion,
- Charles Illouz, doyen de la FLASH,
- Patrice Joubert, directeur de l'IUT,
- Pierre Miramand, directeur du pôle sciences et technologies.

pour signer au nom du président dans leur composante respective les décisions ou conventions d'attribution à un organisme privé de toute subvention dont le montant est inférieur ou égal à trois mille euros.

Article 2

Le secrétaire général de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 18 janvier 2010.

Le président

Gérard Blanchard

